

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU
CAISSE DES ECOLES

Séance du 1 Avril 2025, au lieu habituel, à 18h00

Date de la convocation : 20 Mars 2025

Président de séance : M. André BRIVADIS
Maire,

Nombre de conseillers

- en exercice : 9
- présents : 7
- votants : 6
- absents : 2

Liste des membres : André Brivadis, Président,
Yannick Laverroux (représentant Mr le préfet)
Gaëlle Duffieux (sociétaire élue), Laurie Cronie (directrice de l'école)
La représentante de Mr L'inspecteur d'académie (Laurie Cronie)
Thierry Faivre, Olivier Marion (conseillers municipaux élus au comité de caisse La Chaise Dieu)

Absents :

Alain Foullit (Maire St Pal de Senouire)
Christine Noton (Mairesse La Chapelle Geneste)

Secrétaire de séance : Thierry FAIVRE

2025 – 01 : Compte financier unique 2024

M LAVERROUX Yannick , présente le compte financier 2024 de la Caisse des écoles qui peut se résumer ainsi :

LA CHAISE-DIEU - Caisse des Ecoles M57 - CFU - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	2 400,00	2 400,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	2 350,00	2 350,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	3 111,42	3 111,42
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	3 002,56	3 002,56
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	0,00	-662,56	-662,56
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	711,42	711,42
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	58,86	58,86
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	58,86	58,86

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

AR Prefecture

043-214300485-20250401-D_CDE_2025_01-DE
Reçu le 03/04/2025

2025 - 01

Monsieur le maire Président n'ayant pas pris part au vote.
Après en avoir délibéré et voté le comité de caisse adopte le compte financier unique 2024 à l'unanimité.

Le Président
André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

Nombre de votants		6
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	6

